

- 5) Autobiographie, p. 104.
- 6) Idem, p. 113.
- 7) Idem, p. 102, 103, 105.
- 8) C. R. de la 2me session du Congrès des Américanistes, t. I, 1878, p. 12; t. II, p. 387.
- 9) Autobiographie, p. 113.
- 10) J. CHASTENET, L'Enfance de la IIIe Républ., 1952, p. 36.
- 11) H. C. G. J. VAN DER MANDERE, Konigin v. Nederl., Grooth. v. Luxbg. p. 78.
- 12) Lettre du 20. 7. 1884 d'Emmanuel Servais à son fils Emile. Papiers M. M.
- 13) M. BLUM, Gesch. Rückblick auf die im Groß... erschienenen Zeitungen, O. H. 1901, p. 651. — P. GREGOIRE, 100 Jahre Luxemburger Wort, 1948, p. 58.
- 14) N. MAJERUS, La situat. lég. de l'Egl. cath, au G.-D., 1926, p. 207.

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES 1887-1890

Le 14. 6. 1887 Emmanuel Servais fut élu député de la capitale à la Chambre des Députés; il obtint 352 des 626 voix valables¹⁾.

Le Roi Grand-Duc, voyant avec la plus grande consternation entrer également F. de Blochausen à la Chambre, insista le 18 juillet auprès du Ministre d'Etat Edouard Thilges pour «tâcher d'empêcher, par tous les moyens honorables et légaux en son pouvoir, l'élection éventuelle de M. le baron de Blochausen à la présidence de la Chambre des Députés.»

Avec plus de doigté que ne l'avait eu le ministère Servais en 1869, Thilges réussit à éviter toute ingérence directe; mais comme il avait promis au Roi de faire le cas échéant une question de cabinet de cette élection²⁾, on comprend qu'à la séance du 8. 11. 1887 la Chambre préféra confier la dignité de premier citoyen du pays à Emmanuel Servais, et cela par 40 voix contre 1 (vraisemblablement celle de Servais) allant au doyen d'âge, le docteur de Wacquant³⁾.

La maladie du roi Guillaume III nécessitant une Régence pour le Grand-Duché, il incombait le 11. 4. 1889 au président de la Chambre de recevoir le duc Adolphe de Nassau qui s'était rendu auprès des représentants du peuple afin de prêter le serment à la Constitution en sa qualité de Régent. A cette occasion Servais fut décoré de la grand-croix de l'Ordre d'Adolphe de Nassau.

Aussi dévoué que Servais le fut à l'égard de la Maison d'Orange-Nassau, aussi réticent se montra-t-il à l'endroit du chef de la branche aînée walramienne) des Nassau destiné à prendre la succession au